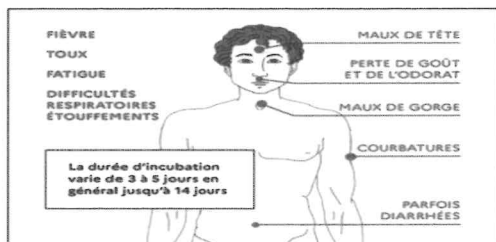


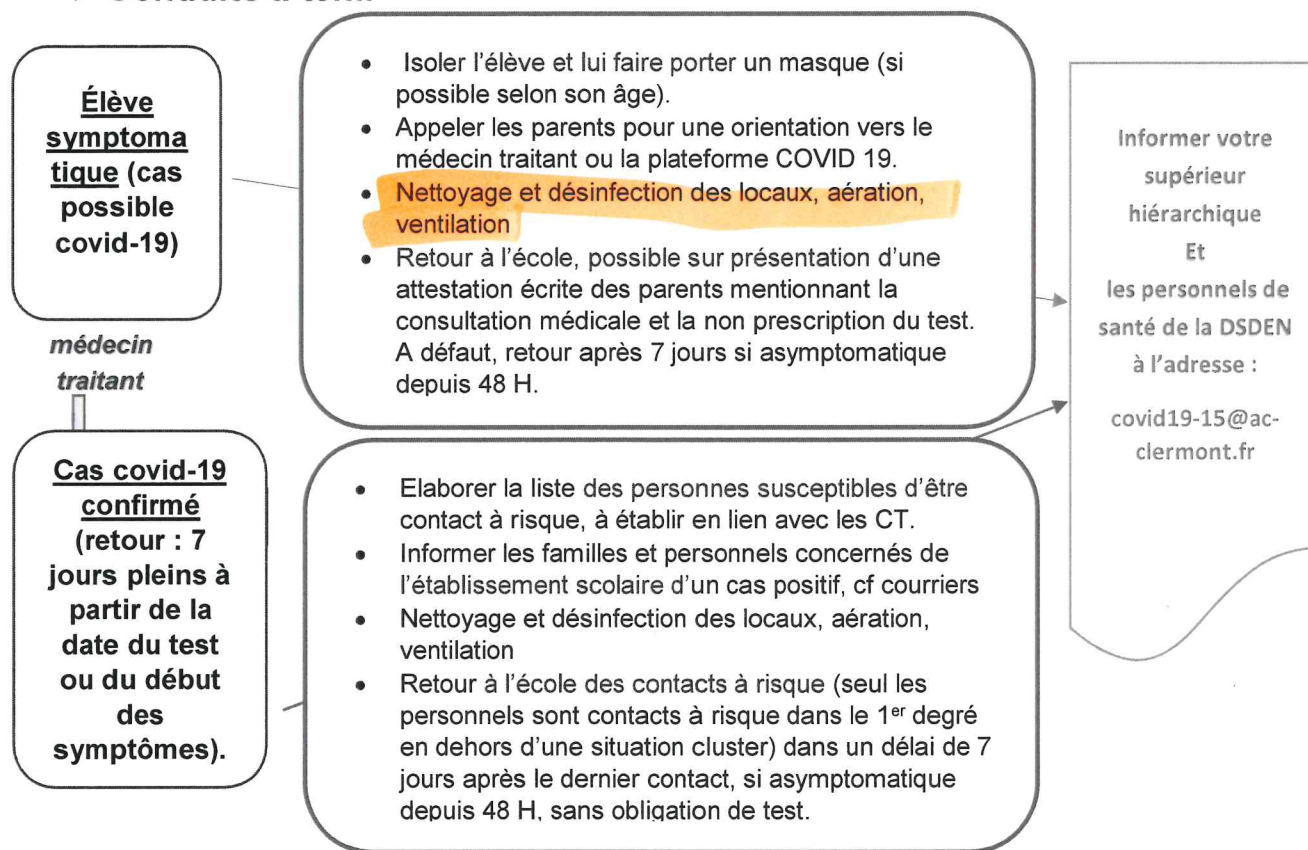
Protocole départemental pour les directeur.ice.s d'écoles, les IEN Conduite à tenir en cas d'apparition des symptômes évocateurs du COVID 19 chez un élève (mise à jour 6/10/2020)

❖ Signes d'alerte



En cas de signes inquiétants, notamment difficultés respiratoires, signes d'étouffement appeler le 15.

❖ Conduite à tenir



Pas de retour dans l'établissement pour les élèves et personnels en attente de test

La levée de l'isolement en cas de symptômes se fait sans certificat médical et sans refaire un test

Pour contacter les conseillers techniques de santé :

- Dr Josiane .MEROT, MCT auprès de l'IA-DASEN 15, josiane.merot@ac-clermont.fr
Tel : 04 71 48 24 56
- Laurence .AMIOT, ICT auprès de l'IA-DASEN 15, laurence.amiot@ac-clermont.fr
Tel : 04 63 27 65 64

A partir du 9 octobre 2020, une astreinte académique sera mise en place pour la gestion des cas positifs durant les weekends.



Afin de rompre les chaînes de transmission et de limiter la propagation du virus, il est important d'anticiper et de tenir à jour les coordonnées des élèves et responsables légaux et d'être en capacité de déterminer les personnes contactées à risques